



Synthèse du CHSCTD du 20 juin 2016 (14h-17h30)

Mardi 28 juin 2016 / Albane Chauleau

Ordre du Jour:

° Approbation du PV du CHSCT du 29 Février 2016

° Compte rendu de la visite du CHSCT D à l'école maternelle Olivier Charbonnier de Châteauroux

° Compte rendu de la visite d'inspection de la DSDEN par Mme EGIOLÉ, Inspectrice Santé et Sécurité au Travail.

° Bilan Intermédiaire sur la mise en oeuvre des mesures prévues par la circulaire du 25 novembre 2015

° Bilan Groupe de Travail des fiches RSST du 2 juin 2016

° Bilan social 2014-2015

° Allègement de service 2016-2017

° Point sur le CHSCT A du 3 juin 2016

° Thématique de visites 2016-2017

° Questions diverses

Présents:

M TOMAIER (secrétaire général DSDEN 36), M COMBES (responsable de la DRH), Mme GROUSSIN (conseillère de prévention 2° degré), M CAILLAUT (conseiller de prévention 1° degré), Mme VILLE (assistante sociale du personnel),

Mmes MASSEREAU (responsable de la DAFG) et LORTHIOS (pôle DAFG-CHSCT), l'ensemble des représentants du personnel FSU (Raphaël TRIPON, Anne-Laure NAVARRO, Eloïse GONZALES, Florence AUBARD, Sylvain LEROUX, Albane CHAULEAU), et la moitié des représentants du personnel UNSA (Bérengère DELHOMME, Patrick GAILLARD, Carole MENNAL, Estelle LEDOUX).

Il est à regretter l'absence de Monsieur GACHET (Directeur académique des services de l'Education nationale) aux 3 séances du CHSCT D 2015-2016. Ce qui souligne « l'importance » de ce comité pour notre administration d'une manière générale et départementale en particulier...

1°) Approbation du PV:

Approbation du PV du 29 Février 2016 (après modifications apportées par la FSU et retenues pour le PV définitif).

3°) Compte-rendu de la visite d'inspection de la DSDEN par Mme EGIOLE (29/02/2016):

3ème point de l'ordre du jour abordé avant le 2ème en raison du retard conséquent de la secrétaire du CHSCT D UNSA...

Lecture de l'ébauche du rapport nous en est faite par M TOMAÏER.

Principaux points de vigilance observés:

-risque d'incendie lié aux conditions de stockage des matériaux inflammables comme les papiers et les cartons qui ne parviennent plus à être contenus dans les armoires.

-risques électriques particulièrement présents (multiprises et rallonges en cascade, installations électriques vieillissantes et peu aux normes, armoires électriques non fermées à clé, équipements électriques trop à proximité des points d'eau...)

-risques Amiante (niveau des dalles de sol dégradées + colle)

-risques de chutes, chimiques et notes sur l'hygiène des locaux...

L'Administration nous fait remarquer que le coût d'une réfection totale à la charge du propriétaire, serait trop élevé et inopportun compte tenu du déménagement programmé...mais nous notons que ce dernier est toujours reporté au 'carnaval prochain'! Toutefois il nous est précisé que le propriétaire a été informé et a fait intervenir une entreprise pour le remplacement des dalles...moindre mal pour répondre à l'ensemble des observations!

2°) Compte rendu de la visite du CHSCT D à l'école Olivier Charbonnier:

Présentation faite par Mme DELHOMME et complétée par M TRIPON. Choix d'effectuer une visite dans cette école qui a connu il ya quelques années une fusion entraînant un doublement du nombre d'élèves dans des locaux non adaptés à l'accueil d'élèves en maternelle. Triste constat en effet sur la configuration des bâtiments qui s'avère parfaitement inadaptée (classes situées en mezzanine, espaces extérieurs inutilisables, cour de récréation peu adaptée et sans préau, salles 'multifonctions' compte tenu de l'exiguïté des locaux, peu d'espaces de rangement...)

Il est à noter également de grandes différences thermiques dans les salles de classe, 1 parc informatique et de reprographie trop réduit, école en REP+ mais comportant 1 nombre d'élèves trop important par classes, récréations en décalées véritable choix par défaut et qui engendre des nuisances sonores, l'absence et le non remplacement des ATSEM problématiques...

A la teneur des propos tenus lors de cette visite, il apparaît que les conditions d'exercice au sein de cette école sont particulièrement difficiles. Nostalgie d'avoir quitté des locaux adaptés pour se retrouver là...on est face à une aberration pourtant dénoncée depuis le

début comme le rappelle M TRIPON. Le sentiment d'usure de la part des collègues se fait parfaitement sentir et nous nous interrogeons sur la durée d'acceptation de cette situation.

Une synthèse du compte rendu sera faite et une motion sera déposée auprès de la collectivité.

4°) Bilan intermédiaire sur la mise en oeuvre des mesures prévues par la circulaire du 25 novembre 2015:

Les statistiques relatives aux documents obligatoires nous sont présentées: exercices d'évacuation, PPMS, Plans des locaux, guide vigilance attentat...M TRIPON précise que la mise en place du filtrage à l'entrée des établissements est difficile à appliquer et constitue une source de stress pour les personnels.

5°) Bilan Groupe de Travail des fiches RSST (matinée du 2 juin 2016):

Le département de l'Indre compte 27 collèges, 216 écoles, 10 lycées et 1 EREA, et nous avons eu seulement 109 retours dont 91 pour les écoles.

Sur les 109 retours il y avait cinquante fiches pour cette année scolaire 2015-2016. Plusieurs types de risques sont ressortis, dont principalement des risques liés à la sécurité, risques liés sécurité/travaux (surtout dans les écoles). Mais également des risques sanitaires, risques psychosociaux (agressions verbales, événements dangereux).

Une motion a été faite au DASEN suite à une fiche du collègue de La Châtre.

Concernant certaines fiches incomplètes Mme DELHOMME a pris contact avec les écoles (Levroux, Argenton, Le Magny, La Châtre, Déols...) et demande que la DSDEN rappelle aux collectivités l'existence du CHSCT D.

Nous tenons à faire remarquer que la remontée des fiches doit être obligatoire et nous attendons beaucoup plus de fermeté de la part de l'Administration pour l'an prochain.

C'est un début et nous vous invitons à vous emparer de cet outil mis à notre disposition qui nous permet d'avoir des informations précises sur les situations vécues par les collègues et qui nous sert de base pour planifier nos actions futures avec 1 véritable cartographie des points sensibles.

A ce sujet M CAILLAU nous informe que la mise en place d'1 application en ligne dans l'académie se précise, et nous ne pouvons que nous en féliciter. Cela facilitera les démarches et sera sensé réduire surtout le temps de réactivité!

A suivre donc...car pour information, certains départements ont toujours un refus du DASEN concernant la remontée des fiches au CHSCT D. Une lettre au CHSCT Ministériel pour délit d'entrave a même été adressée par le département du Cher (18).

6°) Bilan social 2014-2015:

Présentation par Mme VILLE des missions et du bilan du service social. Au 1er septembre 2014 on notait 2992 personnels actifs (2472 enseignants, 245 personnels IATSS, et 275 AED) et 3118 retraités.

Mme VILLE a reçu 137 personnels dont 37% enseignants du 2^o degré, 31% enseignants 1^{er} degré, 12,4% IATSS, 9,48% d'AED/AESH, 8,7% retraités et 1,4% autres. On note 4 domaines d'intervention: la santé, économique, travail et social. Les enseignants sollicitent surtout pour la santé, IATSS pour santé et social, AED/AESH retraités et autres pour essentiellement des raisons économiques .Il y a eu 309 entretiens de réalisés pour les 137 personnels reçus et 40 dossiers CDAS.

7°) Allègement de service 2016-2017:

Lecture de la note sur les modalités et conditions d'octroi d'allègement de service pour les personnels enseignants.

Chaque situation sera examinée par le Dr Gruel (médecin Rectoral).Il peut être accordé pour une année scolaire ou fractionné afin de favoriser le retour à l'activité mais ne peut se cumuler avec un congé thérapeutique. L'Administration demande que cette démarche soit faite au mois de mai pour anticiper et préparer au mieux la rentrée suivante. Dans l'Indre, une seule demande a été adressée mais pas retenue par le médecin conseiller technique.

8°) Point sur le CHSCT A:

En raison des inondations le CHSCT A du 3 juin 2016 a été reporté au 8 juillet 2016 donc ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain CHSCT D.

9°) Thématiques de visites 2016-2017:

Visites prévues l'an prochain pour les écoles de Paul Langevin à Déols et de Saint-Août.

Ainsi qu'au Lycée Balzac/d'Alembert à Issoudun.

10°) Questions diverses:

FSU : Situation du Collège Saint-GAULTIER: malgré les préconisations émises, le rappel au B.O de référence HS n°1 du 6 janvier 2000 (qui établit le protocole national sur l'organisation des soins...), et la présence sur place d'1 membre de la collectivité lors de notre visite fin janvier, triste est de constater que la nouvelle infirmerie ne correspondra pas aux normes exigées. Nous demandons que la DSDEN transmette les conclusions de son rapport à la collectivité avant les travaux.

FSU : Absence des documents relatifs aux accidents du travail sur le site de la DSDEN:

M TOMAÏER précise que le site est en cours de restructuration et que les documents vont être à nouveau disponibles sur le site départemental. M COMBES ajoute qu'un document-type va être diffusé au niveau national et remplacera les imprimés actuels dont le coût est trop onéreux.

FSU : PPMS de type intrusion – renforcer la sécurité en réalisant des travaux facilitant le filtrage à l'entrée des établissements : M CAILLAUT répond qu' un chiffrage pour un équipement visiophone a été fait et reviendrait à environ 3000 euros/ école. Nous restons un peu étonné du montant...

FSU : Situation de La Châtre: réponse de M TOMAÏER à notre motion faisant suite à une fiche RSST du chef d'établissement où nous pointons du doigt la position de l'Administration et surtout son inertie.

Mécontentement de la direction mais nous maintenons nos propos!

UNSA : Situation des personnels de l'agence comptable du lycée Honoré de Balzac à Issoudun:

Refus de M TOMAÏER de l'inscrire à l'ordre du jour car courrier arrivé que vendredi dernier. Mais l'administration nous assure que toutes les parties seront entendues et nous serons vigilants dès la rentrée.